

Issou, le 16 septembre 2025

Le Maire à
Mesdames, Messieurs les élus

Objet : Convocation au Conseil municipal du 22 septembre 2025

Madame, Monsieur,

Vous êtes convoqué(e) à la séance du Conseil municipal qui aura lieu

LE LUNDI 22 SEPTEMBRE A 20 H 00

SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL - HÔTEL DE VILLE D'ISSOU

L'ordre du jour sera le suivant :

I. INFORMATIONS

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 30.06 2025 (p.j. n°09.01),
2. Compte-rendu des décisions prises par le Maire en application de l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

II. DÉLIBÉRATIONS

1. (D_025_09_25) : Présentation du rapport d'activité et du développement durable 2024 de la Communauté urbaine du Grand Paris Seine et Oise,
2. (D_026_09_26) : Mise à jour du règlement intérieur du Bas Parc du château d'Issou (p.j. n°09.02).

III. QUESTIONS ORALES

Veuillez recevoir, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.



**Le Maire,
Lionel GIRAUD**

Documents transmis par mail ou papier à tous les élus
1 pouvoir
Note de synthèse pour le Conseil municipal du 22 septembre 2025
Procès-verbal du Conseil municipal 30 juin 2025 (p.j. n°09.1)
Règlement intérieur du Bas Parc du château d'Issou (p.j. n°09.2)

Documents consultables en mairie ou sur le site internet de la ville d'Issou
DCS_011_07_25
DCS_012_07_25
DCS_13_07_25
DCS_14_07_25
DCS_15_09_25
Rapport d'activité et du développement durable de GPS&O